

CHANTRIER JEAN-BERNARD
25 RUE DE MONTBARD
89420 MONTREAL

Montréal, le 04/02/21

A l'attention du commissaire enquêteur

Monsieur,

Le projet de réexploitation de la carrière de Montréal ne nous semble pas viable.

- Dans cette période d'attentes sociétales en matière de préservation de l'environnement, l'extraction de nouvelles ressources s'oppose au bon sens du recyclage des ressources naturelles,
- En outre ce projet nécessiterait un déboisement de l'enrésinement naturel spontané survenu ces dernières décennies sans exploitation,
- De plus le site habrite depuis quelques années des hiboux grand-duc (espèce protégée),
- Ensuite la dépollution de l'exploitation passée n'a jamais été effectuée (pneus broyés ...),
- Sans compter les nuisances imposées aux habitants voisins de la carrière (château de Monthelon, Domaine Saint Jean et les habitants de Montréal) : camions, bruits, vibrations, pollution des eaux ...
- Enfin le projet n'intègre pas l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin se sauvegarder les intérêts de la commune.

Nous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre courrier et vous prie d'agréer nos salutations respectueuses.

CHANTRIER Jean-Bernard